

MARTINIQUE

Axe 1 : Soins / La prise en charge / Les services supports qui favorisent les bonnes pratiques de prise en charge

Module n°2 : Module 2 : Prise en charge

Contexte

L'endométriose affecterait entre 1,5 et 2,5 millions de femmes en âge de procréer et représente en France une forte cause d'infertilité. Elle provoque des douleurs invalidantes à type de dysménorrhées, de dyspareunies, de douleurs pelviennes mais également, selon sa localisation, des signes fonctionnels urinaires (dysurie), digestifs (dyschésie), notamment, faisant de l'endométriose une maladie à retentissement fonctionnel important altérant la qualité de vie. A cela s'ajoute un retard diagnostique quasi-systématique, en moyenne de sept ans, laissant le temps à la maladie de progresser alors qu'il n'existe aujourd'hui aucun traitement curatif. En réponse à cet enjeu de santé publique, la Stratégie nationale de lutte contre l'endométriose annoncée par le Président de la République a été lancée en février 2022. Elle s'inscrit également au sein du Plan interministériel pour l'égalité entre les femmes et les hommes (2023 - 2027).

Objectifs

Prendre en charge, orienter et suivre : Connaître et identifier les niveaux de prise en charge graduée au sein de la filière (proximité, 2ème et 3ème recours), orienter à bon escient en évitant les sur et les sous adressages. Etablir une stratégie thérapeutique globale adaptée au niveau de la maladie, en lien avec la patiente et fondée sur les recommandations Savoir communiquer sur les droits et orienter vers des structures et des interlocuteurs favorisant la qualité de vie

Public

Professionnels médicaux : médecins urgentistes et les internistes, gynécologues médicaux, gynécologues obstétriciens, urologues, chirurgiens digestifs, radiologues, médecins de la douleur et de la fertilité, sage-femmes.

Exercice

2025

Nature

AFR

Organisé par

FORMAVENIR

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences